Riz paddy: majorations mensuelles du prix d'intervention, campagne de commercialisation 1999/2000

1999/0027(CNS) - 19/07/1999 - Acte final

Prix agricoles 1999/2000 - Riz paddy (majorations mensuelles). MESURE DE LA COMMUNAUTE: Règlement 1673/1999/CE du Conseil. CONTENU: le Conseil a décidé de maintenir ses majorations mensuelles au niveau actuel de 2 euros par tonne pour le prix d'intervention du riz paddy. Le prix d'intervention pour la campagne 1999/2000 à été fixé 298,35 euros par tonne. Il faut noter que le Conseil invite la Commission à examiner les demandes grecque et espagnole concernant la régionalisation des superficies de base pour le riz et à présenter, si nécessaire, des propositions qui s'inspirent des dispositions appliquées au régime des cultures arables, soit dans le cadre de la révision de l'OCM, soit dans un cadre séparé.